FONDATION 29 HAUSSMANN

| 2021 |

donnons à tous les meilleures chances pour grandir

édito

Après une année de pandémie, de difficultés économiques et sociales, l'enquête parlementaire de décembre 2020* rappelle combien cette crise affecte la santé psychologique, les apprentissages et le niveau de vie des enfants et adolescents les plus vulnérables en France. Ainsi, 21 %* des mineurs se retrouvent en situation de pauvreté, soit 2,9* millions d'enfants. Quant au décrochage scolaire lié au confinement, il a concerné 4,7 %* des élèves au collège et même touché 9,7 %* des élèves en lycée professionnel.

Dans ce contexte particulièrement difficile, les enjeux sont nombreux et les associations soutenues par la Fondation 29 Haussmann en 2021 ont toutes à cœur de donner à un maximum de jeunes les meilleures chances pour grandir, devenir des adultes responsables et trouver leur place dans la société. Pour accompagner au mieux ces organisations, la Fondation 29 Haussmann les épaule dans la durée – pendant 3 ans – et suit régulièrement l'avancée de leurs projets, de leurs indicateurs de performance et les défis auxquels elles sont confrontées.

Je vous invite à découvrir nos associations partenaires et vous remercie par avance, au nom de tous les jeunes qu'elles accompagnent, pour votre générosité.

MATHIEU VEDRENNE
Président de la Fondation 29 Haussmann

* Rapport parlementaire fait au nom de la commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise de la Covid-19 sur les enfants et la jeunesse, 16 décembre 2020.

quoi
pourquoi
comment
qui
?

AXES D'INTERVENTION DE LA FONDATION 29 HAUSSMANN

La Fondation 29 Haussmann a pour but d'offrir au maximum d'enfants et adolescents les meilleures chances pour grandir et devenir des adultes responsables et autonomes. Elle soutient financièrement des structures œuvrant en faveur de l'éducation et la lutte contre l'échec scolaire au travers des trois domaines suivants :

- **la pédagogie :** actions ou projets dans l'école ou en marge de l'école pour l'acquisition de compétences permettant de lutter contre l'échec scolaire et/ou donner les meilleures chances d'orientation professionnelle ;
- **la solidarité :** actions ou projets en faveur des enfants pouvant souffrir d'exclusions de toutes sortes (géographie, pauvreté, handicap, maladie, etc.) ;
- **la culture et le sport :** actions ou projets ayant pour but d'apporter la culture et le sport aux enfants qui en sont le plus éloignés, afin de lutter contre les exclusions.

La Fondation 29 Haussmann est sous égide de la Fondation de France.

SÉLECTION RIGOUREUSE ET INDÉPENDANTE DES ASSOCIATIONS

Nos experts sélectionnent des structures efficaces et solides répondant à des critères exigeants tels que la capacité à faire évoluer positivement les jeunes accompagnés, le caractère innovant du projet, sa pérennité et sa stabilité financière, un ancrage territorial, une capacité à changer d'échelle, le suivi de l'impact ou encore le dynamisme du fondateur.

La sélection s'appuie notamment sur des échanges avec d'autres fondations spécialisées dans l'enfance et la jeunesse afin d'identifier des associations à fort potentiel. Notre processus annuel de sélection s'effectue ensuite selon plusieurs étapes rigoureuses, incluant visites terrain et vérifications concrètes des actions menées par l'association. Puis, le choix des projets soutenus est pris en totale indépendance, par notre Comité Exécutif, composé entre autres de plusieurs experts du secteur associatif*.

SOUTIEN DANS LA DURÉE

Les associations sont soutenues sur une période de trois ans afin de leur permettre de construire sereinement leurs actions. L'aide apportée représente une part significative, mais non prépondérante, du budget des associations afin de les prémunir de tout risque de dépendance financière.

* Composition détaillée p.18.

Présidente : Caroline Grossi
Créée en 1929

www.ecolealhopital-idf.org

l'école à l'hôpital

"C'est grâce à vous, au plaisir que vous prenez à faire part de votre savoir que j'ai repris goût aux SVT. Vos cours et nos discussions vont me manquer."
Juin 2020, élève de Terminale à son enseignant bénévole.

L'ÉCOLE À L'HÔPITAL

EN QUELQUES MOTS

Depuis 90 ans, l'École à l'Hôpital, association reconnue d'utilité publique, propose aux jeunes élèves malades hospitalisés en Île-de-France des cours individuels et gratuits pour leur permettre de poursuivre leurs apprentissages et les aider à se projeter vers l'avenir. Pour les équipes médicales hospitalières, le maintien de la scolarité pendant la maladie fait partie du parcours de soins. Les cours sont assurés par des enseignants bénévoles qualifiés. L'association dispose d'un agrément de l'Éducation Nationale.

CHIFFRES CLÉS 2020

- Intervention dans **39 structures hospitalières** franciliennes.
- Plus de **2 700 élèves suivis.**
- Près de **15 300 cours individuels et gratuits** assurés par une équipe de **464 enseignants bénévoles qualifiés.**

AXES 2021

- Établir le projet associatif pour la période de 2021 à 2026.
- Proposer et mettre en place en complément des cours au chevet, des cours à distance lorsque cela est possible.
- Maintenir et développer les interventions dans les unités et services hospitaliers dédiés à l'adolescence, afin de répondre à une demande croissante de la part des équipes médicales.
- Renforcer les modalités d'accueil et de formation des nouveaux enseignants bénévoles.

ÉVALUATION/SUIVI

- Activité annuelle : nombre de jeunes rencontrés, de jeunes suivis par niveau, par hôpital ; nombre de cours donnés au global, nombre moyen de cours reçus par jeune, durée de prise en charge ; nombre de jeunes ayant passé leurs examens à l'hôpital.
- Bénévoles : nombre d'enseignants, répartition homme/femme, tranches d'âge, durée de l'engagement.
- Évolution de l'activité par secteur de soins (pédiatrie, adolescence…).

Source : les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de l'École à l'Hôpital, 2020.

ÉCOLE DES XV

Président : Denis Philipon
Créée en 2014

www.ecoledesxv.com

EN QUELQUES MOTS

L'École des XV accompagne des collégiens issus de quartiers sensibles à Marseille et Aix-en-Provence en leur proposant un programme périscolaire construit en trois temps complémentaires et de durée équivalente :

- **un encadrement scolaire quasi individualisé** à travers du soutien scolaire sur les matières principales et de l'aide aux devoirs pour leur apprendre à apprendre,
- **une pratique mixte du rugby** pour acquérir la capacité à conjuguer engagement collectif et affirmation individuelle par les valeurs que ce sport véhicule : respect de soi et de l'autre, désir de relever des défis, dépassement de soi, esprit d'équipe, acceptation de son corps,
- **un temps social de convivialité et d'échanges** avec les jeunes dans un cadre serein et stable pour les accompagner dans la gestion de leurs émotions et de la vie en collectivité.

CHIFFRES CLÉS 2020

- **2 sites** (une implantation à Marseille, une à Aix-en-Provence).
- **372 jeunes accompagnés** depuis la création.
- **4 collèges et 2 clubs de rugby** partenaires.
- **15 heures par semaine** de présence en face-à-face entre l'équipe éducative et les jeunes suivis.

AXES 2021

- Formalisation de la démarche pédagogique de l'association.
- Formalisation de l'évaluation d'impact social du projet.
- Installation de nouveaux locaux à Marseille (doublement de la surface).
- Définition d'un plan de promotion et communication.

ÉVALUATION/SUIVI

- Taux de fidélité.
- Évaluation de l'impact du programme sur les jeunes bénéficiaires en termes de notes, de comportement et d'absentéisme.
- Suivi du parcours des bénéficiaires au travers de la présence de l'association aux conseils de classe.

"En cours on est 30 voire plus et du coup on n'est pas assez concentrés alors que là on est par groupe de 4. Du coup c'est mieux."
Mohamed, 5e, Collège du Jas de Bouffan, Aix-en-Provence

Source : les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de l'École des XV, 2020.

© D.R.

LA ZEP

Président : Thibault Renaudin
Créée en 2015

www.la-zep.fr

“On commence en se disant qu’on n’a rien à dire, et à la fin on se dit qu’on a chacun une expérience à raconter et qu’il faut juste trouver les mots. En plus, je me rends compte que certaines parties de mon histoire me lient à des milliers de personnes. C’est assez puissant.”
Yasmine Mady, 19 ans, étudiante, Chanteloup-Les Vignes

EN QUELQUES MOTS

La Zone d’Expression Prioritaire (La ZEP) travaille sur la prise de parole des jeunes, leur capacité à produire des récits via des ateliers d’écriture et de créations de médias animés (podcasts, vidéos…) par des journalistes professionnels.
Ce dispositif a également pour objectif de les aider dans leurs pratiques médiatiques et de renforcer leur esprit critique. La ZEP accompagne des jeunes issus majoritairement de quartiers prioritaires et qui s’estiment les moins légitimes à s’exprimer sur une grande partie du territoire français. Les récits et témoignages issus des ateliers font l’objet de publications en ligne sur le site Internet de l’association et de ses médias partenaires (Le Monde, Libération, Konbini, Le Huffington Post, Ouest France…) et dans des ouvrages papier.

CHIFFRES CLÉS 2020

- Plus de **450 ateliers** auprès de 90 établissements partenaires.
- Plus de **1 000 jeunes** ont participé aux ateliers d’écriture et de créations médias.
- Plus de **280 récits publiés** en ligne sur www.la-zep.fr, édition de quatre recueils de textes et publication d’un livre.

AXES 2021

- En plus de l’Île-de-France poursuivre le déploiement en Bretagne, Provence-Alpes-Côte d’Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.
- Diversifier les projets médias réalisés avec les jeunes, avec davantage de formats podcasts et vidéos.

ÉVALUATION/SUIVI

- Indicateurs quantitatifs : nombre de jeunes bénéficiaires, d’acteurs éducatifs, de contenus réalisées (textes, sons, vidéos), nombre de productions médias diffusées.
- Indicateurs qualitatifs : confiance en soi, prise de parole en public, aisance dans l’expression écrite, capacité de repérage et de déconstruction des fausses informations, capacité de différenciation entre des faits et des opinions…
- Une étude d’impact* a été lancée fin 2020.

* Étude menée par le cabinet d’évaluation Le SociaLab, dont les résultats seront connus en 2021.

Source : les données sont issues du rapport d’activité et des documents de présentation de la ZEP, 2020.

1001 MOTS

Président : Pierre Lefranc
Créée en 2017

www.1001mots.org

EN QUELQUES MOTS

Les études montrent que les enfants issus de milieux défavorisés ont 2 fois moins de vocabulaire à 3 ans que les enfants issus de milieux privilégiés, lorsqu'ils entrent à l'école. **1001mots propose une solution inédite contre l'échec scolaire en aidant les parents à stimuler le langage de leurs enfants âgés de 0 à 3 ans.** L'association intervient auprès de 1 500 familles en leur proposant des livres et des idées de jeux éducatifs au travers d'un programme d'accompagnement à distance (envoi de livres, appels téléphoniques et SMS) inspiré par l'Université de Stanford, ainsi que par des ateliers physiques.

CHIFFRES CLÉS 2020

- **1 500 familles** bénéficiaires du programme d'accompagnement à distance.
- **8 centres de PMI** (Protection maternelle et infantile) partenaires.
- **6 départements** d'action : Paris, Yvelines, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Loiret, Moselle.

AXES 2021

- Poursuivre l'amélioration des contenus pédagogiques et des outils pour renforcer l'impact du programme sur les familles accompagnées.
- Densifier la présence de l'association sur les 6 territoires d'action afin de toucher une plus grande proportion de familles vulnérables.
- Nouer de nouveaux partenariats avec des PMI en vue d'accompagner 10 000 familles d'ici 2023.

ÉVALUATION/SUIVI

- Fidélisation : 50 à 75 % des parents suivis se réinscrivent pour un 2e semestre d'accompagnement.
- Appropriation : 84 % des familles utilisent régulièrement les contenus et y voient une aide utile pour leur enfant
- L'évaluation d'impact du programme pilote de 1001mots, menée en 2018-2019 par le laboratoire J-PAL*, a montré qu'il a produit des impacts positifs sur les pratiques de lecture et d'échanges : + 20 % de fréquence de lecture du parent avec son enfant ainsi que + 20 % sur les échanges verbaux parents-enfants.

"Vous m'avez donné l'idée de pas hésiter à lui montrer des livres, même s'il est encore petit et qu'il ne sait pas encore lire." Maman de Abdoul Azziz (20 mois), Orléans

* Laboratoire de recherche sur la pauvreté fondé par Esther Duflo.

Source : les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de 1001 Mots, 2020.

LIKE TON JOB

Présidente : Carole Grillot
Créée en 2017

www.liketonjob.org

EN QUELQUES MOTS

L'association lutte contre l'orientation scolaire subie des collégiens de quartiers défavorisés et agit pour permettre une meilleure insertion de ces publics dans leur future vie professionnelle. **Elle propose un parcours interactif sur 3 ans, entre des professionnels bénévoles désireux de transmettre la passion de leur métier et de raconter leurs parcours, et des collégiens issus de quartiers défavorisés.** Chaque année, chaque classe accompagnée rencontre 10 professionnels aux activités diverses, des "Passeurs de Passion", qui interviennent pour raconter leurs métiers. Trois objectifs : rendre les collégiens acteurs et responsables de leur parcours, leur redonner envie par la passion professionnelle de se projeter en confiance vers l'avenir, valoriser toutes les filières et tous les parcours professionnels.

CHIFFRES CLÉS DEPUIS LA CRÉATION

- **750 collégiens** bénéficiaires.
- **41 classes** accompagnées dans **6 collèges d'éducation prioritaire.**
- **270 professionnels** devenus "Passeurs de Passion".

AXES 2021

- Essaimer le programme dans Paris (11e, 19e et 20e arrondissements).
- Poursuivre le déploiement en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne).
- Accompagner 1 000 collégiens de 42 classes au sein de 10 établissements.
- Mettre en place dans les collèges les « Cafés Avenir », des rendez-vous métiers entre collégiens et leurs parents.

ÉVALUATION/SUIVI

Satisfaction :
- 97 % des professionnels souhaitent recommencer l'expérience et 100 % la recommandent.
- 97 % des collégiens souhaitent poursuivre Like ton job l'année suivante.

Orientation :
- 95 % estiment que Like ton Job les aide à en savoir plus sur le monde professionnel.
- 75 % des élèves échangent avec leurs parents sur les métiers rencontrés.

"Cela m'a vraiment aidé car je veux exercer dans ce domaine. Heureux d'avoir été "illuminé"."
Collégien de Colette Besson, Paris 20e

Source : les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de Like Ton Job, 2020.

TOUS MES RÊVES CHANTENT

ENSEMBLE CONTRASTE

Présidente : Hélène Paillette
Créée en 2015

www.ensemblecontraste.com

Association
Tous mes rêves chantent
Direction artistique : Ensemble Contraste

EN QUELQUES MOTS

Tous mes rêves chantent a pour objet de mener des actions de développement et de sensibilisation artistique dans les domaines de la musique, du chant et de l'expression corporelle, auprès d'un jeune public éloigné de l'art. L'association favorise la mise en œuvre de différentes formes artistiques, en créant, promouvant, organisant ou produisant des spectacles vivants pour des publics vulnérables.

CHIFFRES CLÉS 2020

- **4 territoires ruraux** du Pas-de-Calais bénéficiaires.
- **7 établissements partenaires** (3 collèges, Conservatoire de Calais, Maison d'enfants à caractère social, association culturelle).
- **165 enfants** bénéficiaires.

AXES 2021

Création d'un concert participatif autour de la thématique de la nature en collaboration avec le Château d'Hardelot*.

ÉVALUATION/SUIVI

- Nombre de participants aux ateliers de pratique artistique et aux restitutions finales.
- Nombre d'heures de pratiques artistiques dispensées.
- Impact du projet sur les bénéficiaires en termes d'attitudes (assiduité, respect des autres et de soi-même, qualité d'écoute collective, d'expression, d'attention, de concentration et de mémorisation), de savoir-faire (sons, voix, gestes dansés, rythme) et de connaissances (œuvres connus, vocabulaire).

"Il a fallu fournir du temps, du travail pour apprendre les textes, les pas de danse. Il a fallu apprendre à parler fort, à danser. Je me sens moins timide qu'avant, j'ai moins peur d'aller sur une scène, tout seul, face au public, je parle plus fort, avant je parlais un peu dans mes moustaches"
Elliot, classe Mary Poppins, 5e, Collège d'Étaples

* Château historique et centre culturel situé dans le Pas-de-Calais.

Source : les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de Tous mes rêves chantent, 2020.

pourquoi donner ?

SÉCURITÉ

La Fondation 29 Haussmann est abritée par la Fondation de France qui siège à son comité exécutif. **La Fondation de France est garante du caractère d'intérêt général des actions financées.**

Grâce à cet abri, elle bénéficie de fait de la reconnaissance d'utilité publique et fait bénéficier ses donateurs des réductions d'impôt sur le revenu, d'impôt sur la fortune immobilière et d'impôt sur les sociétés pour les entreprises.

TRANSPARENCE

La Fondation 29 Haussmann **ne prélève pas d'autres frais que ceux appliqués par la Fondation de France** qui s'élèvent en moyenne à 3 % par an. Ainsi, la quasi-totalité des dons est affectée aux associations du portefeuille.

Société Générale Private Banking France prend en charge toute la communication liée à la Fondation 29 Haussmann (brochures, événements…) sur ses propres comptes et met à disposition plusieurs collaborateurs pour la gestion de la fondation.

INNOVATION

Les projets sont notamment retenus **pour leur caractère novateur ;** les associations sont sélectionnées pour leur dynamisme et leur capacité à faire évoluer positivement les enfants et adolescents.

PROXIMITÉ

L'équipe de la Fondation est en contact régulier avec les associations et se rend fréquemment sur le terrain. Les visites terrains peuvent être également accessibles à certains donateurs afin de voir concrètement l'impact de leur soutien et rencontrer dirigeants ou bénéficiaires d'une structure soutenue*.

De l'information vous est régulièrement envoyée, et notre équipe est à votre disposition pour tout complément d'information.

* Sous réserve d'égibilité : pour tout don d'un montant supérieur à 10 000 €

comment donner ?

Si vous aussi vous souhaitez vous engager dans la solidarité au travers d'actions concrètes, nous vous donnons ci-dessous les modalités pratiques pour effectuer un don à la Fondation 29 Haussmann.

UN DON MANUEL

Si vous souhaitez réaliser un don en numéraire, il vous est possible de procéder par le biais d'un don manuel des trois manières suivantes :

1) Par carte bancaire, en suivant le lien : **https://dons.Fondationdefrance.org/29_HAUSSMANN/**
2) Par virement bancaire sur le compte de la Fondation de France n° IBAN : FR67 4003 1 000 0100 0010 0222 L76 avec le libellé "Fondation 29 Haussmann", son numéro (n° 00779) et votre nom.
3) Par chèque libellé à l'ordre de "Fondation de France – Fondation 29 Haussmann", envoyé à l'adresse suivante :
   Société Générale Private Banking
   Fondation 29 Haussmann
   CS 614 - 29 boulevard Haussmann
   75421 PARIS CEDEX 9

Pour ces deux derniers cas, votre banquier privé vous remettra le bordereau à remplir pour l'obtention du reçu fiscal.

À partir de 10 000 €, vous pouvez si vous le souhaitez affecter votre don à l'une ou plusieurs des associations soutenues. Il vous suffit de le mentionner à votre Banquier Privé ou en adressant un e-mail à Fondation29.haussmann@socgen.com

UNE DONATION NOTARIÉE

La Fondation 29 Haussmann est habilitée à recevoir des donations d'argent mais aussi de titres de société, de biens meubles ou immeubles ou de droits portant sur un bien (comme un usufruit temporaire pour 3 ans minimum par exemple). La donation est exonérée de droits de donation et peut procurer au donateur, sous certaines conditions, les avantages fiscaux habituels (en réduction de l'impôt sur le revenu, IFI, impôt sur les sociétés).

INSCRIRE LA FONDATION COMME UN DES BÉNÉFICIAIRES DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VIE

Il est tout à fait possible de prévoir que tout ou partie des capitaux détenus dans un contrat d'assurance vie soient versés à la Fondation 29 Haussmann en cas de décès. Dans ce cas, les actifs sont transmis sans prélèvement fiscal ou droits de succession le cas échéant.

PRÉVOIR UN LEGS

La Fondation est habilitée à recevoir des legs qui seront exonérés de droits de succession.

Pour ces 3 dernières modalités, nous vous remercions de vous rapprocher de votre Banquier Privé ou de contacter Max Thillaye du Boullay, Délégué Général de la Fondation 29 Haussmann max.thillaye-du-boullay@socgen.com

quelle fiscalité liée au don ?

RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU (IR) ET/OU D'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE (IFI) ET/OU D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

Un don à la Fondation 29 Haussmann ouvre droit pour les résidents fiscaux de France à une réduction d'impôts au titre de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, mais aussi de l'impôt sur la fortune immobilière pour tous les redevables (résidents ou non).

Réduction d'impôt sur le revenu
Le don ouvre droit à une réduction d'IR de 66 % de leur montant dans la limite de 20 % du revenu net imposable (l'excédent étant reporté sur les 5 années suivantes).

Réduction d'impôt sur la fortune immobilière
Une réduction d'impôt de 75 % du montant du don manuel ou de la donation s'applique dans la limite annuelle de 50 000 €[1].

Réduction d'impôt sur les sociétés
Une réduction d'impôt de 60 % du montant du don (numéraire ou en nature) s'applique pour la fraction des dons inférieure ou égale à 2 000 000 €. La fraction des versements excédant 2 000 000 € ouvre droit à une réduction d'impôt abaissée à 40 %.

La réduction s'applique dans la limite de 20 000€ par an (pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2020) ou de 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel (hors taxe) si ce dernier montant est plus élevé[2].

DIMINUTION DE LA BASE TAXABLE À L'IFI

En donnant l'usufruit temporaire d'un bien immobilier, selon des critères définis, la valeur en pleine propriété de ce bien est exclue de la base taxable à l'IFI[3].

DONATIONS ET LEGS

Les donations et legs effectués (y compris le bénéfice d'une assurance vie) au profit de la Fondation 29 Haussmann sont exonérés de droits de mutation à titre gratuit.

ABATTEMENT AU PROFIT DES HÉRITIERS OU LÉGATAIRES

En effectuant un don en faveur de la Fondation 29 Haussmann, constitué de tout ou partie d'une succession[4] dont vous êtes bénéficiaires, vous pouvez bénéficier d'un abattement sur l'assiette du paiement des droits de succession.

1/ Seuls les dons effectués en numéraire et les dons en pleine propriété de titres cotés bénéficient de cette réduction d'IFI. En cas d'excédent, aucun report n'est possible sur l'IFI des années suivantes. Par ailleurs, la fraction des versements donnant lieu à la réduction d'IFI ne peut pas ouvrir droit à la réduction d'IR. En cas de dons de titres de sociétés cotées avec réduction d'IFI, les droits de mutation à titre gratuit ne sont pas dus mais le donateur est imposé au titre des plus-values de cession de valeurs mobilières. **2**/ Le chiffre d'affaires retenu pour l'appréciation du plafond d'éligibilité des versements effectués au titre de l'article 238 bis du CGI comprend, pour les sociétés holding, les dividendes et produits financiers. Lorsque les dons excèdent le plafond, l'excédent est reporté successivement sur les cinq exercices suivants et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions, après prise en compte des versements de l'exercice. Le taux de réduction d'impôt applicable à cet excédent de versement est le taux de réduction auquel il a ouvert droit initialement. **3**/ En revanche, dans l'hypothèse de donations ou legs effectués avec réserve d'usufruit au profit d'une fondation reconnue d'utilité publique, selon l'article 968, 3e du CGI et la doctrine administrative (BOI-PAT-IFI-20-20-30-10 n°220), l'usufruitier et le nu-propriétaire sont imposés, au titre de l'IFI, séparément sur la valeur de leurs droits respectifs. **4**/ Le don en numéraire ou en nature doit pour cela être effectué à titre définitif dans les 6 mois du décès de la personne dont il hérite et en pleine propriété. Le montant de l'abattement correspond à la valeur des biens transmis. Les droits de succession seront calculés sur le solde après donation.

Gouvernance
DE LA FONDATION 29 HAUSSMANN

COMITÉ EXÉCUTIF

Président
Mathieu Vedrenne

Administrateurs
Fabrice Corre
Xavier Delattre
Claire Douchy
Patrick Folléa
Sylvain Reymond

Valide les actions proposées, décide des sommes allouées à chacun des projets et gère le budget.

COMITÉ DE SÉLECTION

Max Thillaye du Boullay
Délégué Général

Sophie de Benoist
Secrétaire Générale

Jean-Pierre Laffont
Responsable Animation et Développement

Rencontre, audite et effectue une première sélection des associations pour le comité exécutif.

Merci pour votre soutien

PLUS D'INFORMATIONS

Pour toute précision concernant la Fondation 29 Haussmann et les avantages fiscaux liés aux dons, n'hésitez pas à contacter votre banquier privé ou à nous écrire :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING
FONDATION 29 HAUSSMANN
CS 614 - 29 BOULEVARD HAUSSMANN
75421 PARIS CEDEX 9
TÉL. 01 53 43 96 76

Fondation29.haussmann@socgen.com

www.privatebanking.societegenerale.fr

Ce document ne constitue pas une offre, une sollicitation, un conseil ou une recommandation. Société Générale ne peut être tenue responsable de toutes conséquences, notamment financières, résultant d'opérations conclues sur la base de ce seul document. Les informations contenues dans ce document n'ont qu'une valeur indicative et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications, notamment en fonction de l'évolution de la réglementation en vigueur. Le destinataire de ce document doit procéder à sa propre analyse afin d'évaluer la compatibilité du don avec sa situation personnelle, patrimoniale et fiscale. Il en va de la responsabilité de chaque destinataire de s'informer afin d'être en conformité avec la réglementation qui lui est applicable.

FONDATION
29 HAUSSMANN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1066714367,50 EUROS AU 1ER AOÛT 2019 IMMATRICULÉE AU RCS DE PARIS SOUS LE NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION552 120 222 AGRÉE PAR L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL ET DE RÉSOLUTION SIS 4 PLACE DE BUDAPEST 75436 PARIS CEDEX 09 ET SOUS LA SUPERVISION PRUDENTIELLE DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE) INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCES, ENREGISTRÉ AUPRÈS DE L'ORIAS SOUS LE NUMÉRO 07022493 ORIAS.FR, SIÈGE SOCIAL 29 BOULEVARD HAUSSMANN 75009 PARIS

Société Générale participe au recyclage du papier et a conçu ce document dans le souci d'une incidence minimale sur l'environnement.

(i) 713680 – RÉALISATION STUDIO SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – FÉVRIER 2021 – CRÉDIT PHOTOS: © LYNNE GILBERT, PCHYBURRS, SANTIAGO BAÑON - GETTYIMAGES